

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Je ne suis au courant d'aucune mesure visant à renforcer la compétence de la Commission canadienne du blé sur les céréales.

M. Mayer: Le ministre ne nous a pas dit ce qu'il penserait d'une telle mesure si on la prenait. Ma question supplémentaire devait s'adresser au ministre de l'Industrie et du Commerce. En son absence, je demande au ministre des Transports ou au secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce s'il sait si quelque initiative a été prise à cet égard au sein de son ministère, et plus particulièrement si les hauts fonctionnaires de son ministère constitués en groupe d'étude sur les céréales et actuellement chargés d'effectuer une étude de faisabilité à ce sujet sont d'avis ou non que la Commission canadienne du blé devrait acquérir un contrôle plus complet sur la commercialisation du colza. J'aimerais également avoir l'assurance qu'une fois terminée cette étude, si elle est effectivement en cours, on en présentera le rapport à la Chambre.

M. Pepin: La question fait, bien sûr, l'objet d'un débat constant, dans l'Ouest plus particulièrement. Je crois que le gouvernement du Canada ne se prononcera pas sur le sujet à moins que l'on ait l'intention de changer la situation actuelle. Je ne pense pas qu'un ministre des Transports ou un ministre de l'Industrie et du Commerce puisse faire des commentaires à ce sujet. S'il y a une décision à prendre, on la prendra et on l'annoncera comme telle, sans se contenter de faire de simples commentaires sur le sujet.

* * *

PARCS CANADA

LES GRIEFS DES EMPLOYÉS DE CORNWALL—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, nous avons entendu beaucoup de verbiage la semaine dernière concernant la très grande sympathie et la compréhension du gouvernement à l'égard des fonctionnaires. Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Étant donné que les employés du bureau de Parcs Canada à Cornwall ont présenté à la Chambre une pétition mercredi dernier et qu'ils ont déposé un grief collectif devant l'Alliance de la Fonction publique parce que le déménagement à Peterborough avait été annulé, le président du Conseil du Trésor accepterait-il, avant l'émission de leurs prochains chèques de paye d'accorder une audience aux employés de Parcs Canada, concernant l'annulation du déménagement, afin de résoudre le différend actuel, de faire renaître l'esprit de corps des employés de Parcs Canada à Cornwall et de leur donner un meilleur moral? Le ministre est-il prêt à recevoir ces employés avant l'émission de leurs prochains chèques de paye?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je suis toujours prêt à recevoir en audience les gens qui ont une juste cause à défendre devant le gouvernement. Je crois que le ministre dont relève Parcs Canada a déjà répondu de manière très satisfaisante à ces questions la semaine dernière.

M. Domm: Je voudrais poser ma question supplémentaire au vice-premier ministre. Elle porte sur le même sujet et on n'y a toujours pas répondu. Lorsque le bureau régional de Cornwall

Questions orales

a été scindé en deux, une moitié a été démenagée Québec et l'autre devait être transférée au centre de l'Ontario.

● (1440)

Le vice-premier ministre accepterait-il d'envisager quelles mesures seraient les plus souhaitables pour l'Ontario et pour Parcs Canada dans cette province? Si le Québec reçoit la part du lion en raison de ce déménagement du bureau régional de Cornwall à Québec, l'Ontario ne serait-elle pas elle aussi plus choyée si le bureau régional de Parcs Canada était situé dans le centre de l'Ontario, là où le gouvernement avait d'abord prévu de l'installer?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je vais m'assurer que les opinions et les questions du député sont signalées au ministre. Je ferai part à ce dernier plus particulièrement de l'intérêt que le député manifeste pour que la province de l'Ontario soit des mieux traitée et que l'on veille à ses intérêts. Je partage aussi les aspirations du député à ce sujet.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE REFUS DU MEER D'ACCORDER UNE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ DES MINES DE SEL DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Vendredi dernier, le ministre a signalé, en refusant une demande de subvention présentée par la Société des mines de sel des Îles-de-la-Madeleine, que la raison essentielle de son refus c'était que cette industrie ne tourne pas à plein dans d'autres régions du pays et qu'il avait l'intention de présenter d'autres programmes économiques plus rentables pour cette région.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi les mêmes motifs n'ont pas été invoqués dans le cas de la subvention accordée à l'usine de pneus Michelin, compte tenu du fait que l'aide accordée à l'acierie de Sydney ou à la Société de développement du Cap-Breton aurait pu permettre et aurait en fait permis la création de plus d'emplois, suscité davantage le développement économique et économisé de l'énergie sur la côte est?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, en ce qui concerne les Îles-de-la-Madeleine, come le député l'a signalé, je ne pouvais accorder de subvention à cette mine parce que déjà la production des mines de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario excède la consommation dans l'est du Canada. Que dire maintenant des autres projets en Nouvelle-Écosse? Bien sûr, nous allons accorder une aide pour ces autres projets dans cette province.

En ce qui concerne les pneus, le député le sait bien, et nous en avons parlé longuement, l'Amérique du Nord a connu une modification structurale importante. Au début des années 70, la production de pneus radiaux constituait 1 p. 100 du marché. Aujourd'hui, elle compte pour plus de 60 p. 100. Cette modification structurale s'applique à toute l'Amérique du Nord et je crois que personne ne peut nier que le marché ait réagi en conséquence.